

Pourquoi inscrire la question des inégalités sociales de santé (ISS) à l'agenda régional ?

6 avril 2009

1. Les ISS constituent une réalité objectivée par des données socio-épidémiologiques robustes
2. Elles trouvent leurs origines dans des déterminants multiples et complexes, eux-mêmes fortement impactés par la crise actuelle
3. Les ISS ne constituent pas un sujet marginal
4. Depuis une dizaine d'années, de nouveaux savoir-faire régionaux se sont constitués
5. Les ISS peuvent être abordées par la question territoriale
6. Les inégalités environnementales peuvent présenter une approche renouvelée de la question des ISS

+ diagnostic régional

+ priorités

1. Données socio-épidémiologiques à l'échelle nationale

Evolution favorable de la santé des Français

↳ nombreux indicateurs de santé

Mais, ils ne rendent pas compte des inégalités sociales et territoriales de santé qui sont importantes et se sont aggravées

↳ mauvais classement de la France / Europe de l'Ouest.



En France, l'espérance de vie à la naissance a augmenté et se situe en 2008 à:

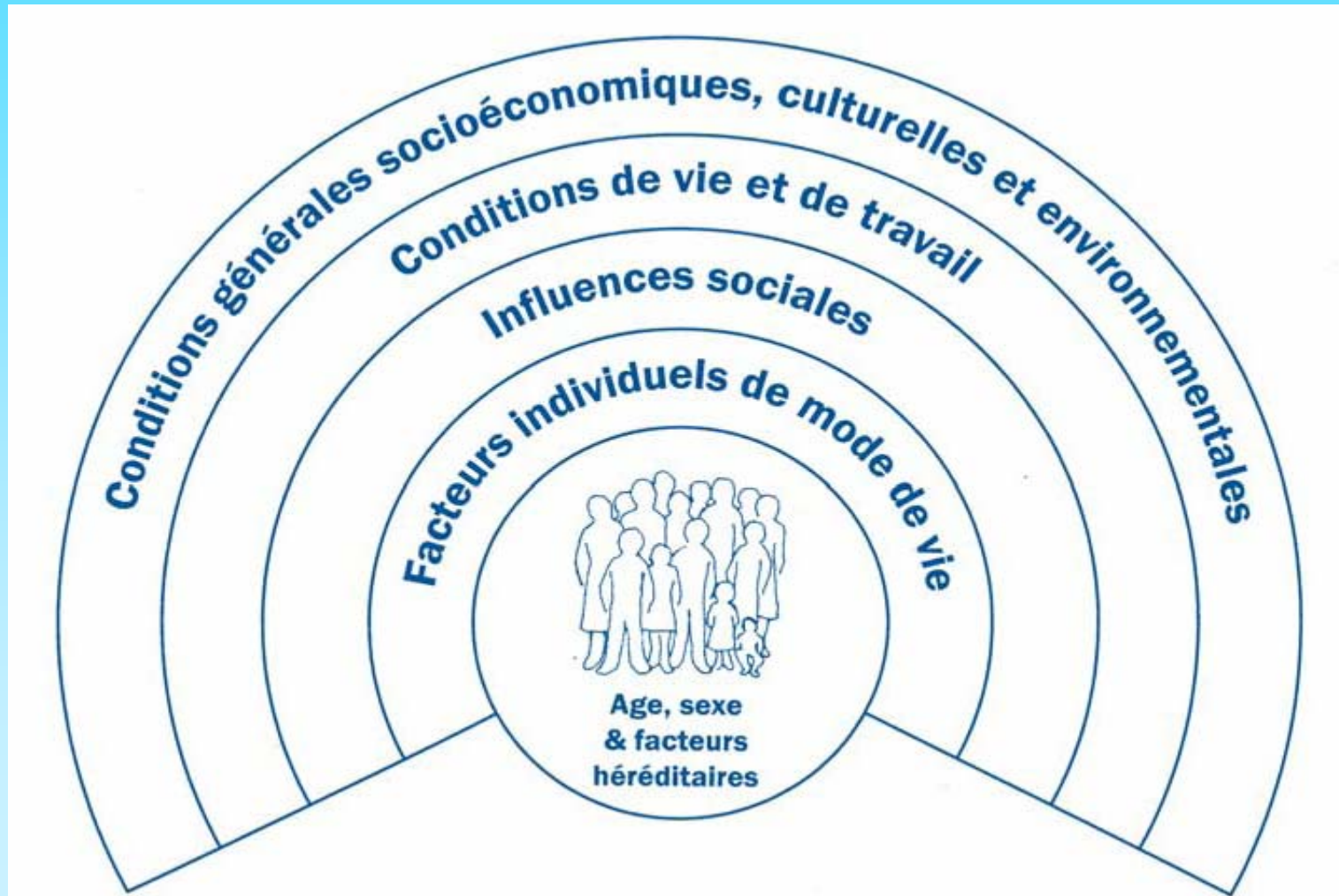
- hommes: 77, 6 ans

- femmes: 84,4 ans

1. Données socio-épidémiologiques à l'échelle nationale

- 1991-1999: Espérance de vie à 35 ans
cadre supérieur homme: 7 ans > ouvrier ; 3ans > artisan
cadre supérieur femme: 3 ans > ouvrier ; 1ans > artisan
- 1990-1996: Taux de mortalité prématurée (à âge égal)
homme sans diplôme: 2,5x > études supérieures
femme sans diplôme: 1,9x > études supérieures
- 2004: Taux de renoncement aux soins
13% des adultes déclarent avoir renoncé au moins une fois à des soins de santé pour des raisons financières dans l'année
les femmes renoncent plus que les hommes: 16% versus 11%
- 2005: 14,4% des ouvriers déclarent être limités depuis au moins 6 mois dans les activités quotidiennes versus 8,6% pour les cadres

2. Les ISS s'expliquent par des déterminants multiples et complexes



3. Les ISS ne constituent pas un sujet marginal

La question des ISS fait l'objet d'une actualité institutionnelle importante

↳ contexte général favorable à l'expression d'une volonté politique forte et à l'émergence de nouvelles stratégies.

▪ Au niveau mondial:

- OMS: commission des déterminants sociaux
- Production de nombreux travaux visant à mieux identifier, comprendre et combattre les ISS
- Publication de recommandations, avec notamment 3 principes d'action

3. Les ISS ne constituent pas un sujet marginal

- Au niveau européen: prise en compte des ISS dans
 - la politique régionale
 - la politique de recherche
 - les dispositions prises en matière de SP
 - le groupe d'experts sur « les déterminants sociaux et les ISS »

- Au niveau national:
 - la préparation de la loi HPST a insisté sur la persistance d'IS
 - les connaissances et modèles d'analyse disponibles permettent d'identifier les cibles des actions à mener
 - le Haut Conseil de la SP est mandaté pour établir « un état des inégalités socioprofessionnelles et des disparités géographiques quant aux problèmes de santé »

4. Les savoir-faire régionaux

Les PRAPS, les PASS et les ASV ont permis de mettre en application plusieurs des principes d'actions nécessaires dans la lutte contre les ISS dans les régions

↳ notamment: capacité à s'inscrire dans une démarche plurisectorielle + principe de proximité.

- Loi du 29/09/98: différents dispositifs ont favorisés l'accès à la prévention et aux soins des plus démunies
- Mai 2004: l'IGAS a remis un rapport classant les PRAPS dans les dispositifs dont le bilan était jugé globalement positif
- Les travaux d'évaluation des PRAPS (2^{ème} génération) permettaient de justifier l'allocation de moyens financiers et humains pour cette approche populationnelle dans une programmation de santé

5. Les ISS abordées par la question des territoires de proximité prioritaires

La lutte contre les ISS se mène avant tout au niveau des territoires de proximité

↳ associer les usagers + les acteurs locaux

Prise en compte, de manière intégrée, des problématiques de SP via les politiques territoriales de l'Etat (Etat/Collectivités territoriales)

- ASV: bon exemple de politique contractuelle de niveau local reconnu comme pertinent dans la lutte contre les ISS
- Echelon local = espace privilégié pour la participation de la population + la recherche de cohérence des politiques publiques
- Lutte contre les ISS via:
 - déclinaison PRS + création programmes territoriaux de santé
- Les politiques municipales peuvent offrir un ancrage aux démarches collectives de promotion de la santé

6. Approche par les inégalités environnementales

La question des inégalités environnementales est fréquemment corrélée à celles des ISS

↳ réunion plus large de partenaires + nouveaux leviers d'action

- De nombreux travaux montrent l'existence d'inégalités sociales et spatiales de santé (échelle infrarégionale)
- Forte interdépendance entre inégalités géographiques d'exposition et inégalités sociales (littérature scientifique internationale)
- Thème d'actualité particulièrement porteur